L'olympisme à l'épreuve des savoirs

Recherche, transmission et engagement dans la société

COMITÉ D'ORGANISATION

Pour l'Université de Rouen

Hajar Boukendil, Doctorante, NIMEC, Université de Rouen Normandie

Yann Charpentier, Doctorant CETAPS-GHRIS, Université de Rouen Normandie

Johan Dechepy-Tellier, PU CUREJ, Université de Rouen Normandie

Johanna Guillaumé, PU CUREJ, Université de Rouen Normandie

Matthieu Lalevée, PU-PH Groupe d'Étude Normand Interdisciplinaire de l'Appareil Locomoteur (GENIAL) - CETAPS, Université de Rouen Normandie

Sylvain Ledda, PU CEREDI, Université de Rouen Normandie

Pierre-Marie Leprêtre, PU CETAPS, Université de Rouen Normandie

Benoît Louvet, MC CETAPS, Université de Rouen Normandie

Charly Machemehl, MC HDR, CETAPS Université de Rouen Normandie

Benjamin Perez, Doctorant LERN, Université de Rouen Normandie.

Ludivine Plumhans, Doctorante CETAPS-GREYC, Université de Rouen Normandie

Ludovic Seifert, PU CETAPS, Université de Rouen Normandie

Maxime Tant, MC INSPE, CIRNEF Université de Rouen Normandie

Pour le Comité Français Pierre de Coubertin

Bernard Maccario, président

Gilles Lecocq, vice-président

Alain Delamare, président du Cercle Départemental Pierre de Coubertin

Jacques de Navacelle, Cercle Départemental Pierre de Coubertin

6-8 octobre 2027

Maison de l'Université
Université de Rouen Normandie

Coorganisé avec le Comité Français Pierre de Coubertin

Tous les deux ans, le Comité Français Pierre de Coubertin sollicite une université pour qu'elle organise un colloque consacré à l'olympisme. Cette initiative a été prise pour la première fois en en 2003 à l'Université de Rouen à l'occasion du premier colloque intitulé : « Les valeurs de l'olympisme : le sport est-il éducatif ? ». Cette manifestation revient à Rouen en 2027 dans l'objectif de prolonger une réflexion engagée il y plus de vingt ans à l'aune d'un contexte académique, olympiques et sociétal en partie renouvelé.

Depuis lors, les recherches sur l'olympisme se sont considérablement développées, tandis que les Jeux Olympiques ont connu des transformations. Surtout les débats relatifs à l'héritage des Jeux à leur soutenabilité, à leur gouvernance, à leur impact social, environnemental ou territorial ont pris de l'importance. Ces évolutions invitent non seulement à dresser un état des lieux des connaissances produites sur l'olympisme, mais également à interroger la circulation, l'appropriation et la mobilisation de ces savoirs au-delà du monde académique, dans les institutions sportives, comme dans le débat public.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Thomas Bauer, PU, Espaces Humains et Interactions Culturelles, EHIC, UR 13334 / UR 1087, Université de Limoges

Florent Besnier, MC, URP 3625 - Institut des Sciences du Sport-Santé de Paris (I3SP), Université Paris-Cité

Jean-Loup Chappelet, Professeur Honoraire, Université de Lausanne

Johan Dechepy-Tellier, PU CUREJ, Université de Rouen Normandie

Géraldine Del Mondo, MC, Laboratoire d'informatique, de traitement de l'information et des systèmes LITIS, UR 4108, INSA Rouen Normandie.

Carine Duteil, Maître de Conférences et HDR en Sciences du langage et SIC à l'école d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'Université de Limoges, au titre du Comité Français Pierre de Coubertin

Julie Gauchet, Centre de Recherches sur les littératures et la Sociopoétique, CELIS -UR 4280), MSH de Clermont-Ferrand

Johanna Guillaumé, PU CUREJ, Université de Rouen Normandie

Matthieu Lalevée, PU-PH Groupe d'Étude Normand Interdisciplinaire de l'Appareil Locomoteur (GENIAL) - CETAPS, Université de Rouen Normandie

Sylvain Ledda, PU CEREDI, Université de Rouen Normandie

Pierre-Marie Leprêtre, PU CETAPS, Université de Rouen Normandie

Benoît Louvet, MC CETAPS, Université de Rouen Normandie

Charly Machemehl, MC HDR, CETAPS Université de Rouen Normandie

Romain Roult, PU, Université du Québec à Trois-Rivières

Eric Sanlaville, PU, Laboratoire d'informatique, de traitement de l'information et des systèmes LITIS, UR 4108, Université Le Havre Normandie.

Didier Séguillon, MC HDR émérite, Institut des sciences sociales du politique (ISP, UMR 7220), Université Paris Nanterre

Ludovic Seifert, PU CETAPS, Université de Rouen Normandie

Maxime Tant, MC INSPE, CIRNEF Université de Rouen Normandie

Patricia Thoreux, PU-PH à l'APHP

Joris Vincent, MC, Unité de recherche pluridisciplinaire Sport, Santé, Société (UREPSSS, ULR 7369) Université de Lille

Ainsi, le colloque se donne pour ambition d'explorer les relations entre l'Université - comme lieu de production, de transmission et de diffusion des savoirs - et l'olympisme, à la fois idéal, institution et fait social global. Comment un objet total et complexe comme l'olympisme a-t-il été étudié ? Que peuvent les savoirs universitaires pour l'olympisme et ses acteurs ? Quels effets de l'olympisme sur les orientations de recherche, les objets scientifiques et les modes de production des connaissances ? Ces interrogations appellent des regards croisés et méritent d'être questionnées à l'aune des différents domaines de recherche.

Elles apparaissent essentielles dans le contexte où l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 fait l'objet de nombreuses interrogations et dans la perspective des Jeux de 2030 dans les Alpes françaises. Ces événements influencent les dynamiques de recherche, suscitent de nouvelles attentes sociales et contribuent à reconfigurer les relations entre le monde académique, les institutions publiques et le mouvement sportif. Au-delà des enjeux liés à l'accueil des mégaévènements, c'est l'idéal olympique qui est interrogé, et avec lui la place du sport, des activités physiques et de l'éducation physique dans les sociétés contemporaines.

Ainsi, 6 grands axes ont été identifiés dans l'objectif de faire converger des analyses. Ces axes sont :

- Gouvernance et institution
- Big Data, IA et Sport
- Littérature
- Territoires et transformations sociales
- Pédagogie, transmission et valeurs
- Performance et santé

Il est possible de soumettre des communications hors axes.

1/ Gouvernance et institution

Coordonnateurs : Johan DECHEPY et Johanna GUILLAUMÉ

La Charte olympique énonce, au titre des principes fondamentaux de l'Olympisme, le « respect des droits humains reconnus au plan international et des principes éthiques fondamentaux universels ».

L'affirmation de ce principe est-il la conséquence d'un choix volontaire ou celle d'une obligation ? Que risquerait l'Olympisme si les droits humains n'étaient pas respectés dans le cadre des attributions du Mouvement olympique ? Quels sont les droits humains que le CIO s'engage à respecter ? La spécificité sportive doit-elle prise en compte lorsque les droits humains sont en jeu ? Cette série de questions illustre la particularité des rapports entre les institutions sportives internationales – qu'il s'agisse du CIO ou des fédérations internationales – et les États.

Même si le monde est divisé en États souverains, les États peuvent être confrontés à des normes externes, de source publique ou de source privée. La *lex sportiva*, produite par les instances sportives constitutives de personnes morales de droit privée, est un droit de source privée. Parmi les règles de la *lex sportiva,* la *lex olympica* désigne les règles spécialement produites par le CIO.

Le modèle classique de la hiérarchie des normes pourrait laisser penser que la *lex sportiva* s'efface devant une règle de source publique : un événement sportif étant nécessairement organisé sur un territoire étatique, il devrait être soumis au droit de cet État, y compris aux droits humains en vigueur dans l'État considéré. Mais les dimension médiatique et économique du sport bouleversent cette hiérarchie au profit de « la loi du plus fort ». Autrement dit, l'État cède parfois devant les instances sportives internationales dans le but de recevoir sur son territoire l'organisation d'événements sportifs qui génèrent de la visibilité et des richesses.

Le sportif se trouve au centre de ce tiraillement. Évidemment, le sportif est avant tout une personne liée à un ou plusieurs État qui assure(nt) sa protection et sa sécurité, à la fois dans sa personne, ses biens et ses droits. Mais dès lors qu'il est licencié auprès d'une fédération sportive, il entre dans la sphère sportive et s'engage à respecter les règles produites par les instances sportives. Dès lors qu'il participe aux Jeux Olympiques, il est tenu de respecter les règles de sélection élaborées par sa fédération et par le CIO.

Puisque le CIO s'engage à respecter les droits universels et les droits humains reconnus au plan international, l'appartenance du sportif à deux ordres juridiques distincts – l'un de droit public et l'autre de droit privé – ne devrait pas poser souci. Et pourtant, les choses ne sont pas aussi simples car la *lex sportiva* est avant toute chose guidée par une logique de spécificité sportive.

Dans quelle mesure la spécificité sportive doit-elle être prise en compte face aux droits humains / fondamentaux du sportif ? Après avoir présenté les obligations du CIO en matière de droits humains / fondamentaux (sujet 1), il sera répondu à la question en envisageant quelques thèmes à titre d'illustration (sujets 2, 3 et 4).

2/ Big Data, IA et Sport

Coordonnateur : Ludovic Seifert

Avec le développement des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle, les données, et par conséquent les sciences des données contribuent de plus en plus à l'analyse de la performance, à l'évaluation des habiletés sensori-motrices, à la quantification de la charge d'entrainement, à l'optimisation des interactions sociales et à l'aide à la prise de décision et aux aspects tactiques de la performance sportive.

Cette thématique a pour objet de présenter les enjeux, les verrous et les dérives ou risques relatifs à la production, la mesure, et l'exploitation des données sportives, si bien que cette thématique n'est pas restreinte à la contribution des sciences des données mais concerne aussi les autres disciplines scientifiques pour aborder des débats actuels liés à la protection, au stockage et au partage des données (notamment sensibles).

3/ Littérature

Coordonnateur : Sylvain Ledda

L'histoire des Jeux Olympiques modernes est intimement liée à la littérature et à la création artistique. Lors de la refondation des Jeux en 1896, Pierre de Coubertin conçoit l'olympisme non comme une simple compétition sportive, mais comme une alliance globale entre le corps et l'esprit. On se souviendra ainsi que pendant plusieurs décennies, la littérature a été une discipline olympique officielle, grâce au projet de concours de Coubertin : créés aux JO de Stockholm en 1912, ces concours visent à retrouver l'éthique antique où les poètes et athlètes partageaient des valeurs communes. Dans ce cadre, des médailles d'or, d'argent et de bronze étaient attribuées aux meilleures œuvres inspirées par le sport (poésie, prose, théâtre). Pierre de Coubertin lui-même a remporté la médaille d'or de littérature en 1912 pour son célèbre poème lyrique Ode au Sport, soumis au jury sous un double pseudonyme germano-français (Georges Hohrod et Martin Eschbach). En 1948, le CIO supprime ces épreuves, estimant que la majorité des artistes participants étaient des professionnels, ce qui contredisait le statut d'amateur alors obligatoire pour les athlètes.

Outre la période antique, qui fait l'éloge du sport et des athlètes, dès le XIXe siècle, un dialogue s'instaure entre sport et littérature, que revivifie la création des premiers JO. Au XXe siècle, l'essor de l'olympisme coïncide avec la naissance d'une véritable littérature du sport. De

grands écrivains ont pris le phénomène olympique et athlétique comme sujet central. Henry de Montherlant qui dans Les Olympiques (1924), il exalte le corps, la camaraderie et la poésie du stade ; Jean Giraudoux qui a beaucoup écrit sur le sport comme outil de civilisation et d'éducation. Albert Camus, ancien gardien de but, a souvent lié l'éthique sportive à sa propre philosophie morale. Quant au hussard Antoine Blondin, il est l'un des plus grands chroniqueurs sportifs de la presse française, faisant de ses articles sur le cyclisme et le rugby de véritables œuvres littéraires.

À un autre niveau, plus symbolique, il est suggestif de réfléchir aux parallèles entre les valeurs du sport et de la littérature ; la littérature comme l'olympisme prônent la transmission ; l'excellence sportive se manifeste en littérature par la recherche du style, du mot juste, d'une forme de perfection. Mais c'est peut-être autour du partage universel que se rencontrent les deux disciplines. L'amitié et l'universalité qui sont au fondement des valeurs de l'olympisme se retrouvent aussi dans la littérature, chez Alexandre Dumas par exemple, dont les Mousquetaires, à bien des égards, préfigurent les valeurs héroïques et altruistes de l'olympisme. Si l'on ajoute à ces éléments la notion d'esthétique, on peut trouver bien des interactions entre les deux domaines. Ce sont tous ces domaines que le symposium consacré au sport et à la littérature se propose d'explorer.

4/ Territoires et transformations sociales

Coordonnateur : Charly Machemehl

Les villes-hôtes des Jeux olympiques sont confrontées à un défi majeur, accueillir un événement d'ampleur mondiale et composer avec les contraintes et ressources propres à leurs configurations territoriales locales. Cette situation met les questions de durabilité et d'héritage au cœur des objectifs de planification et d'organisation des Jeux olympiques amenant dès lors à se projeter dans un futur qui dépasse le temps de l'événement. Elle implique également des formes de participation des acteurs locaux, qui s'approprient l'événement de différentes manières l'événement, le contestent ou le mettent à distance.

Les Jeux olympiques de Paris 2024 sont présentés par le CIO et le COJOP comme des événements plus vertueux que les éditions précédentes. Ils mettent notamment en avant la limitation et la réutilisation des équipements et la réduction de l'empreinte carbone – à l'exception des Jeux de Tokyo qui se sont tenus en pleine crise sanitaire sans public. L'évaluation des politiques du CIO (Agendas 2020 et 2020+5 qui renforce la question de l'ancrage local) ainsi que de leurs effets est une question complexe qui nécessite la production de recherches indépendantes, susceptibles d'interroger les transformations structurelles et de long termes induites par l'événement, en prenant en compte les nombreux enjeux budgétaires, écologiques, démocratiques et spatiaux.

Ainsi, cet appel à communication vise à interroger les relations entre l'olympisme, les territoires et les transformations sociales en portant une attention particulière aux conséquences durables de ces grands événements sur les populations, et en privilégiant des approches « par le bas » permettant de questionner le concept d'héritage des Jeux – compris comme ensemble des

conséquences, plus ou moins pérennes, matérielles ou immatérielles, de l'événement dont les aspects peuvent tout aussi bien être positifs que négatifs.

L'olympisme est confronté à une exigence de durabilité et d'héritage positif (Chappelet, 2025). Selon Holger Preuss (2027), les héritages peuvent d'ailleurs se comprendre sous différentes formes et avec des effets positifs ou négatifs en termes de développement du sport organisé, de développement social par le sport, de renforcement des compétences humaines, des réseaux et des innovations, de développement culturel et créatif, d'aménagements urbains, de valorisation environnementale, de capital de marque et création de valeur. Ils sont à mettre en relation avec les financements des Jeux olympiques.

L'objectif de cet appel est de recueillir des contributions qui relèvent des sciences sociales. Les contributions peuvent par exemple relever de l'économie, la sociologie, la géographie, les sciences politiques, l'histoire ou croiser différentes disciplines. Il s'agit de mener une réflexion sur le rôle des grands événements sportifs dans les transformations des sociétés et des territoires.

5/ Pédagogie, transmission et valeurs

Coordonnateurs : Maxime Tant et Benoît Louvet

L'olympisme repose sur la conviction que le sport peut former des individus et contribuer à l'émergence d'une société plus juste, plus inclusive et plus fraternelle. Cette ambition pédagogique, portée par Pierre de Coubertin dès la fondation du mouvement olympique, n'a cessé d'être réinterrogée, reformulée et parfois contestée. L'enjeu de cet axe n'est pas de revenir sur le bien-fondé de cette croyance. Il s'agit plutôt de rendre compte, d'interroger et de discuter des conditions, des médiations et des précautions que les acteurs du monde sportif (entraîneurs, enseignants, éducateurs, dirigeants, etc.) doivent mobiliser pour que certaines valeurs soient effectivement transmises au travers des activités physiques et sportives, envisagées comme supports et moyens d'éducation.

Car la transmission des valeurs ne va pas de soi : elle suppose, entre autres, des choix pédagogiques et didactiques délibérés, des dispositifs réfléchis et des postures professionnelles engagées. Cet axe invite donc les chercheurs à confronter leurs regards sur ces enjeux. Sans prétention à l'exhaustivité, les propositions de symposiums ou de communications portant sur des espaces concrets d'éducation (école, club, association, milieu fédéral, etc.) croisés avec la transmission de certaines valeurs (respect, solidarité, inclusion, mixité, équité, citoyenneté, intégration sociale, etc.) sont particulièrement les bienvenues.

6/ Entre performance et préservation de la santé : quels équilibres dans le sport de haut niveau et les pratiques amateurs ?

Coordonnateurs : Matthieu Lalevée et Pierre Marie-Leprêtre

Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) représentent l'aboutissement d'un parcours d'excellence sportive. La participation aux JOP est conditionnée à l'optimisation de la performance et des pratiques sportives. Toutefois, les exigences de l'entraînement, la pression de la compétition et les attentes de l'entourage peuvent accroître les risques de blessures, de surentraînement, de troubles psychologiques ou de conduites à risque. Cette quête d'excellence soulève ainsi des questions essentielles quant à la préservation de la santé physique, psychologique et sociale des sportifs. La présente thématique repose sur un dialogue interdisciplinaire entre chercheurs, professionnels de santé, acteurs du monde sportif et décideurs autour des dimensions éthiques et du bien-être du sportif, des transferts de pratiques du haut niveau vers le monde amateur, du développement du sport inclusif et des retombées de l'olympisme sur la santé publique. L'objectif de ce symposium est d'entamer une réflexion éthique sur les responsabilités des institutions et acteurs du monde sportif, des entraîneurs, des professionnels de santé et des chercheurs dans la promotion d'un sport de haut niveau et d'un sport amateur compatible avec la santé et le bien-être des pratiquants et les valeurs de l'olympisme.

MODALITES DE PARTICIPATION

Calendrier

Veuillez déposer votre proposition de communication, symposium ou poster **avant le 15 décembre 2026** sur le site web **https://olympisme2027.sciencesconf.org ;** La réponse vous parviendra avant le 15 janvier 2026. Une publication des travaux est prévue sous la forme d'un beau livre. Une contribution écrite est attendue en juin 2027.

Communications orales

Les communications orales prennent la forme d'une présentation de 15 minutes suivie de 10 minutes d'échanges maximum. Les propositions doivent s'inscrire dans un des 6 axes du colloque ou s'inscrire dans une proposition de symposium (voir ci-dessous les modalités de soumission d'un symposium). Elles doivent comprendre un résumé de 300 mots comprenant titre, nom de l'auteur ou des auteurs, texte de présentation, ainsi que cinq mots-clés. Les contributions peuvent être soumises en français ou en anglais.

Symposiums :

Les symposiums sont coordonnés par au moins un responsable scientifique. Les propositions doivent préciser l'axe, la liste des participant·es et les résumés des communications prévues. Le texte de cadrage, d'une longueur maximale de 300 mots, sera évalué par le comité scientifique. Chaque symposium est composé de 3 à 8 communications. Son responsable scientifique est invité à faire connaître son intention aux organisateurs en amont du dépôt de la proposition aboutie.

Communications affichées (posters)

Les posters sont soumis en format A0. Ils feront l'objet d'une procédure d'évaluation. Ils bénéficieront d'un espace dédié et d'une session spécifique. Les propositions doivent préciser si elles s'inscrivent dans un axe du colloque ou indiquer communication libre. Les propositions de poster doivent comprendre un 300 mots comprenant titre, nom de l'auteur ou des auteurs, texte de présentation, ainsi que cinq mots-clés.

Deux prix seront attribués aux meilleurs posters de doctorants (doctorant.e 1er auteur.rice). Le **prix du « meilleur poster »** sera attribué par des représentants du conseil scientifique du colloque et le **prix « impact sociétal »** sera attribué par un jury composé de membres du comité d'orientation scientifique du CEROUEN et de représentants du Comité Français Pierre de Coubertin.

Soumissions sur le site du colloque

- Via **https://olympisme2027.sciencesconf.org** : créez votre profil ou identifiez-vous
- A partir de votre profil, déposez votre résumé

Pour toute question, merci de nous contacter à l'adresse suivante : olympisme2027@univ-rouen.fr